

Neurologie

Le service de neurologie accueille les patients adressés par leur médecin traitant, le service des urgences ou les autres services du Centre Hospitalier d'Avignon ou bien d'autres établissements.

Publié le 7/05/2024 - Mis à jour le 29/10/2025

Infos pratiques

Secrétariat

04 32 75 31 07

Bâtiment A

Localisation sur le plan du site

Situer le service

Adresse

305 Rue Raoul Follereau, 84000 Avignon

Pôle médecine

Chef de pôle

Dr Patricia TOURNIAIRE

Chef de pôle adjoint

Dr Cherifa GOUNANE

Cadre(s) supérieur(s) de santé de pôle

Sébastien MAGNABOSCO

Cadre(s) administratif(s) de pôle

Coralie LESBROS

Équipe de soins

Chef de service

Dr Laurent MARTINEZ ALMOYNA

Cadres de santé

Rachel LITALIEN

Équipe médicale

Dr Elodie BROTELLE

Dr Sinziana Maria BUZORI

Dr Valerie DE BORCHGRAVE D ALTENA

Dr Julia DUPOUY

Dr Alain JUST

Dr Laurent MARTINEZ ALMOYNA

Dr Laurence PHILIPPOT

Dr Zelia POULLET

Dr Cosmin ROMAN

Consultation(s)

Consultations de neurologie

Consultation relevant de la spécialité de médecine de Neurologie

Pour la prise de RDV : 04 32 75 31 07 / 04 32 75 31 09, du lundi au vendredi de 9h à 14h

Prendre rendez-vous

04 32 75 31 07

Explorations neuro-physiologiques

Prendre rendez-vous

0432753109

Spécialités

Spécialités

Neurologie

Unité neuro-vasculaire

Activités

URL de la page : <https://www.ch-avignon.fr/services/neurologie>

Le service de neurologie comporte 29 lits d'hospitalisation répartis en 2 unités.

- Service de Neurologie : 12 lits
- Unité Neuro-Vasculaire : 17 lits

Service de neurologie

Il accueille les patients adressés par leur médecin traitant, le service des urgences ou les autres services du Centre Hospitalier d'Avignon ou bien d'autres établissements.

4 lits sont réservés aux hospitalisations programmées de jour et de semaine, du lundi au vendredi, essentiellement pour la réalisation de traitements ou d'examen complémentaires (scanner, IRM, ponction lombaire, explorations fonctionnelles du système nerveux central) à la demande des médecins du service.

L'activité principale de cette hospitalisation programmée est le traitement de la sclérose en plaques (300 hospitalisations de jour en 2013) ; toutes les autres pathologies neurologiques peuvent être prises en charge : maladie de Parkinson, épilepsie, céphalée, tumeur cérébrale, etc.

Unité Neuro-Vasculaire

Elle comprend :

- 4 lits de soins intensifs pour l'accueil des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) à la phase aiguë 24h/24 et 7j/7 pour une durée de 24 à 72 heures en moyenne
- 13 lits d'hospitalisation neuro-vasculaire pour la poursuite de la prise en charge des AVC.

Il s'agit d'une activité d'urgence uniquement (pas d'hospitalisation programmée).

Durant le séjour aux soins intensifs :

- il n'est pas nécessaire de disposer d'effets personnels
- les visites sont limitées à 2 personnes et dans le temps sur décision médicale
- les familles sont reçues par les médecins sur rendez-vous.

Équipe pluridisciplinaire

- **Équipe paramédicale**
 - Infirmier.e.s
 - Aides-soignant.e.s
 - Agents des services hospitaliers
 - Kinésithérapeutes
 - Orthophonistes
 - Neuro-psychologues
 - Psychologues
 - Diététiciennes
 - Assistantes sociales
 - Secrétaires médicales



Neurologie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Votre séjour

Pour les patients admis depuis le domicile, il leur est demandé de se présenter dans un premier temps au service de gestion administrative des patients dans le hall d'entrée principale de l'hôpital munis de leur carte vitale, carte de mutuelle et pièce d'identité. Il leur est remis une fiche d'hospitalisation à remettre à l'infirmière responsable de leur accueil lors de leur arrivée dans le service. Il est également demandé d'apporter l'ordonnance du traitement en cours, certains traitements qui ne sont pas disponibles à la pharmacie hospitalière, les examens biologiques et radiologiques disponibles ainsi que le courrier du médecin traitant.

Après installation dans la chambre par l'infirmière, le patient est examiné par l'interne et/ou un médecin du service, qui prescrit les examens et les traitements requis.

Les patients sont vus tous les matins du lundi au samedi par l'interne et/ou un médecin, auxquels ils peuvent poser toutes les questions concernant les résultats des examens réalisés et l'évolution de leur état de santé. Les familles sont reçues sur demande du patient par le médecin qui le prend en charge. Sauf cas exceptionnel, il n'est pas donné de nouvelles par téléphone.

Le patient peut être dirigé selon son état de santé vers un autre service de l'hôpital ou vers un autre établissement de santé, accompagné d'un compte-rendu du séjour dont un double est adressé au médecin traitant et aux autres spécialistes qui le suivent.

Le service de neurologie dispose de 4 chambres individuelles. Leur attribution repose avant tout sur une décision médicale avec une priorité pour les pathologies les plus graves. S'il reste des chambres individuelles disponibles, vous pouvez, à votre demande, en bénéficier au prix d'un supplément journalier (éventuellement pris en charge par votre mutuelle).

En cours d'hospitalisation, vous pouvez être amené à changer de chambre pour qu'un autre patient puisse être accueilli. Si vous quittez une chambre individuelle, le supplément ne vous est plus facturé sur le reste du séjour en chambre double.

Pour l'ensemble du service de neurologie, les fleurs et les plantes sont interdites dans les chambres pour raison d'hygiène hospitalière.

A l'issue de votre séjour en soins intensifs neuro-vasculaires, vous pouvez, selon votre état de santé :

- soit être transféré dans l'Unité Neuro-Vasculaire
- soit regagner directement votre domicile.

Votre sortie

La sortie définitive du service se fait vers le domicile, un centre de rééducation fonctionnelle ou un service de soins de suite et de réadaptation sur décision médicale.

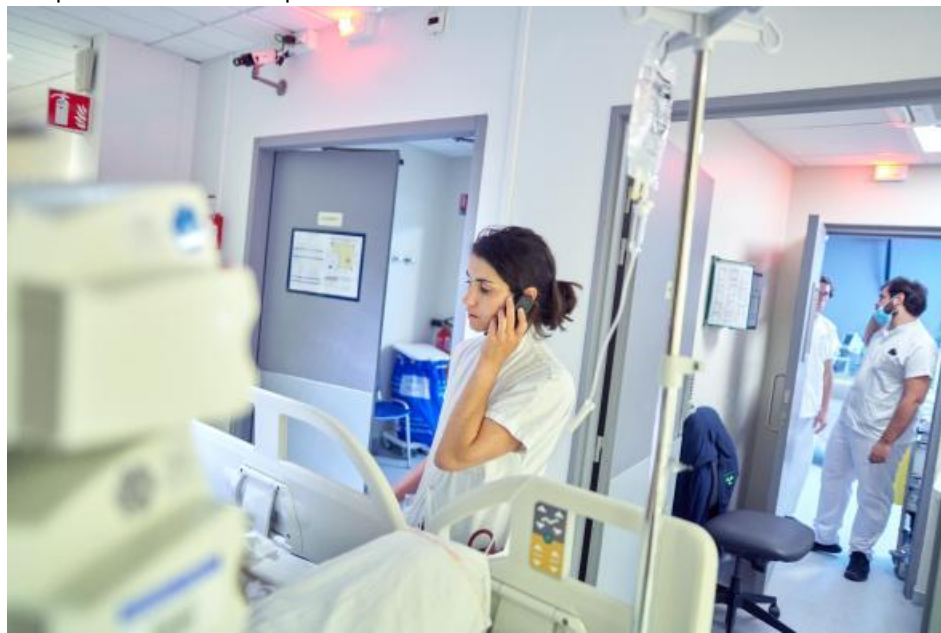
Il faut récupérer, au poste infirmier, l'ordonnance de sortie, la fiche de liaison pour le médecin traitant, les examens personnels, les rendez-vous éventuels pour la poursuite de la prise en charge.

Un compte-rendu détaillé sera envoyé par la suite au médecin traitant.

Pour un retour au domicile, le départ s'effectue en début d'après-midi.

Le retour à domicile s'effectue, selon l'état de santé du patient, par ses propres moyens ou par un transport sanitaire sur prescription du médecin du service.

Avant le départ de l'établissement, il est demandé de se présenter à nouveau au service de gestion administrative des patients afin de compléter le dossier.



Neurologie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon



Neurologie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Savoir-faire

- Prise en charge de la sclérose en plaques
- Prise en charge de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)



CENTRE
HOSPITALIER
AVIGNON

Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33